

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
CM 2026

Date de Convocation : 16 mars 2026 Le Vendredi 20 mars à Dix Neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique à la mairie sous la présidence de Patrick VANDEZANDE, doyen des membres présents.

Date d’Affichage : 16 mars 2026 Etaient présents : Mmes Mélanie DESDOITS, Valérie BEJOTTES, Martine JOUVENÇON, Nathalie POUPLARD, Sophie LE MARCHAND, Céline DECKMYN, Sandrine BEAUDOUX, Mrs Patrick VANDEZANDE, Mathieu LEMONNIER, Laurent HUGAULT, Christophe ALLOT, Franck

Nombre de Conseillers : 15 CARLIER, Jean-Pierre VALON, Benoît CADIOT.

En exercice : 15 Absents excusés ayant donné pouvoir : M. Gilles VIGIER donne pouvoir à M. Patrick

Présents : 14 VANDEZANDE

Votants : 15 Secrétaire de séance : Madame Mélanie DESDOITS.

Délibération n°2026-015 - Désignation des délégués de la commune au sein des syndicats

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2122-7 et L5211-7 ;
Considérant que le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder par scrutin secret aux nominations des délégués

SYNDICATS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
SICOREM	Céline Deckmyn	Valérie Bejottes
PNR V	Valérie Bejottes	Mathieu Lemonnier
MAISON DE LA JUSTICE	Valérie Bojettes	Nathalie Pouplard
S.I.E.H.V.S	Martine Jovençon ; Christophe Allot	Nathalie Pouplard ; Sophie Lemarchand

Le conseil municipal adopte à l'unanimité des membres présents ou représentés le tableau ci-dessus.

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits
Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme, Patrick VANDEZANDE, maire

Le maire certifie que la présente délibération
a été déposée en Sous-Préfecture au titre du contrôle légalité
le 24 mars 2026
Patrick VANDEZANDE, maire,

